



NOTE AUX CLUBS

PROLONGATION DES DELAIS DE DEPOT DES DOSSIERS D'ENGAGEMENTS ET DE DEMANDES DE LICENCES

Eu égard, à la situation financière très critique au quelle se trouve confronté la majorité des Clubs de la Wilaya de Bouira, le Directoire étant sensible à cet état de fait, décide de prolonger les délais de dépôt des dossiers d'engagement et de demandes de licences aux dates suivantes :

- *Dossiers d'engagements au plus tard le Jeudi 07.11.2019 avant 17H00 ;*
- *Dossiers de demandes de licences au plus tard le Mercredi 13.11.2019 avant 17H00 ;*

N.B : Au-delà de ces dates, aucun dossier ne sera accepté et les Clubs réfractaires seront considérés comme étant non engagés pour la saison 2019/2020 (sans possibilité de recours).

.../...